

GARNYTEX MAT ORGANO SILOXANE



Avril 2010

Définition

- Peinture ou revêtement semi-épais mat minéral aux copolymères acryliques et polysiloxanes en dispersion aqueuse.

Destination

- EXTERIEUR
SUPPORTS NEUFS/FAÇADES EN SERVICE.
- Décoration et/ou protection des façades par système peinture ou revêtement.

Propriétés

- Laisse respirer le support grâce à son co-liant siloxane.
- Excellente résistance aux intempéries et faible sensibilité aux salissures grâce à ses propriétés hydrophobes.
- Permet à volonté d'obtenir un système peinture ou un système revêtement garnissant.
- Atténue les défauts du support et contribue à maintenir l'esthétique traditionnelle des façades par son aspect mat minéral profond.
- Appliqué en revêtement, masque le faïencage.
- Peut être livré en "Protection renforcée contre le développement de micro organismes", recommandée en finition dans les ambiances propices au développement de mousses, algues ou moisissures.



Phase
aqueuse



Mat



Brosse



Rouleau

Caractéristiques

Aspect en pot

Pâte onctueuse.

Aspect du feuil sec

Mat minéral profond, à grain plus ou moins poché suivant la consommation et le mode d'application.

Teintes

- En stock : blanc.
- En machine à teinter : teintes référencées du nuancier « Le Chromatic ».
- Autres teintes : nous consulter.

Masse volumique

(mesurée en blanc) : kg/dm³

- 1,42 ± 0,10 (norme NF EN ISO 2811-1)

Extrait sec

(En blanc).

En poids (norme EUR PL 005) : 67 ± 2 %.

En volume (théorique) : 54 ± 2 %.

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- PEINTURE : sec en 2 heures environ.
- REVÊTEMENT : sec en 4 heures environ.

Temps de recouvrement

(à 23 °C - 50 % HR)

- PEINTURE : redoublement après 12 heures environ.
- REVÊTEMENT : redoublement après 24 heures environ.
- Le film acquiert toutes ses propriétés après 2 à 3 semaines.

Rendement

- PEINTURE : 7 m²/litre (200 g/m²) par couche environ.
- REVÊTEMENT : 3 m²/litre (500 g/m²) par couche environ.
- Une majoration, fonction de la porosité et du relief du support, est à déterminer sur chantier.

Conditionnement

5 et 15 litres.

Conservation

12 mois en emballage d'origine non entamé, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse.
- Consulter la fiche de données de sécurité sur www.seigneurie.com ou sur www.quickfds.com.

Processus

	PEINTURE D2/A0		REVETEMENT D3/A1	
	Fonds sains	Fonds légèrement pulvérulents ⁽¹⁾	REVETEMENT MONOCOUCHE	REVETEMENT GARNISSANT
IMPRESSION ⁽²⁾ (béton et enduit hydraulique)	GARNYTEX MAT 0,140 litre/m ² dilué à 10% (200 g/m ²)	IMPRITEX ou IMPRICRYL	IMPRITEX, IMPRICRYL ou PANTIPRIM	IMPRITEX, IMPRICRYL ou PANTIPRIM
TRAITEMENT PONCTUEL DES FISSURES			DERMASTIC	DERMASTIC
COUCHE DE FINITION	1 couche GARNYTEX MAT dilué à 10% 0,140 litre/m ² (200 g/m ²)	2 couches GARNYTEX MAT dilué à 10% 0,140 litre/m ² (200 g/m ²)	GARNYTEX MAT 1 couche à 0,350 litre/m ² (500 g/m ²)	GARNYTEX MAT 2 couches à 0,350 litre/m ² (500 g/m ²) chacune

⁽¹⁾ Fonds présentant une légère pulvérulence résiduelle après préparation selon le DTU 59.1.

⁽²⁾ Autres impressions possibles sur supports différents et fonds poreux et pulvérulents : nous consulter. Se reporter aux fiches descriptives correspondantes.

Supports et fonds, préparation

Supports

- Neufs : durs, sains, compacts et secs.
 - Béton banché ou préfabriqué, de granulats courants ou de granulats légers, de type parement soigné et conforme à la norme NF P 18-210 (DTU 23.1) ou norme NF P 10-210 (DTU 22.1).
 - Maçonneries conformes à la norme NF P 10-202 (DTU 20.1), revêtues d'un enduit de liant hydraulique conforme à la norme NF P 15-201 (DTU 26.1) ou prêt à gâcher

bénéficiant d'un certificat du CSTB.

- Anciens : de même nature que les supports neufs, soit nus, soit recouverts d'anciens produits de peinture. Ils doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression.
- Anciennes isolations thermiques du type enduit mince sur isolant : consulter le CCT et les règles ETICS après étude préalable.

Travaux préparatoires

- Ils se feront conformément à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1) et seront réalisés avec le plus grand soin.
- Si nécessaire, assainissement fongicide et algicide avec le LIQUIDE 542. (Consulter la fiche descriptive).

Applications

Matériel d'application

- Rouleau polyamide texturé à poils longs 18 mm, brosse, brosse (sur petites surfaces et en réchamps).
- Pistolet : nous consulter.

Dilution

- Brosse, rouleau : prêt à l'emploi. En première couche sans impression, ou sur fond à relief, diluer avec 10 % d'eau maximum.
- Pistolet : nous consulter.

Mode d'application


- En revêtement, GARNYTEX MAT ORGANO-SILOXANE doit être employé grassement en prenant soin de garnir complètement l'ensemble du support.
- Ne pas travailler « mouillé sur mouillé ».

Nettoyage du matériel

A l'eau ou, si le produit a séché, aux solvants.

Précautions d'emploi

- Conditions climatiques d'application conformes à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1) : température ambiante et température du subjectile supérieures à +5 °C, humidité relative ambiante inférieure à 80 %. Ne pas appliquer en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés, ni non plus, de façon générale dans des conditions activant anormalement le séchage (vent, soleil, etc.).
- Le revêtement GARNYTEX MAT ORGANO-SILOXANE devra s'arrêter à 25 cm du sol. Ces 25 cm seront traités avec 2 ou 3 couches de PANCERYL ou de PANTICRYL.
- Il est déconseillé d'utiliser des teintes dont le coefficient d'absorption solaire est supérieur à 0,7 (teintes soutenues dont l'indice de luminance lumineuse Y est inférieur à 35 %) sur des surfaces pouvant être exposées au soleil.

Consulter nos services techniques. Ces teintes déconseillées sont repérées sur le nuancier « Le Chromatic » par le pictogramme .

Classification AFNOR

- NF T 36005 : Famille 1 - Classe 7b2.
- XP P 84403 : Peinture D2, Revêtement D3.
- NF 1062-1 : Peinture E3,V2,W3,A0. Revêtement E4,V2,W3, A1.

Classification COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).
- Ce produit contient maximum 40 g/l COV.
- Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.